



Association pour la Promotion des Personnes Sourdes, Aveugles, et SourdAveugles

OFFRE D'EMPLOI

Le Pôle Jeunes de l'APSA RECRUTE :

1 Maître(sse) de maison – H/F

CDI à 0.77 ETP

sur le CESSA / CESSHA

Poste à pourvoir à compter du 25/08/2025

Convention Collective Nationale de Travail des Etablissements et Services pour Personnes Inadaptées et Handicapées du 15 mars 1966

Faire acte de candidature (**CV et lettre de motivation**) auprès de :

Madame la Directrice du Pôle Jeunes de l'APSA

116, avenue de la Libération

86 000 POITIERS

sgontier@a-p-s-a.org

Le Pôle Jeunes de l'APSA accueille 236 usagers entre 0 et 20 ans, porteurs de déficience sensorielle avec ou sans handicaps associés.

Il est composé des établissements suivants : CESSA, CESSHA, SEES, SESSAD, SSEFIS et CAMSP.

Vous intervenez sur deux établissements, le CESSA/CESSHA, Centre d'Education Spécialisée pour enfants SourdAveugles / Centre d'Education Spécialisée pour enfants Sourds avec Handicaps Associés



Association pour la Promotion des Personnes Sourdes, Aveugles, et SourdAveugles

Sous la responsabilité de la direction et par délégation de la direction adjointe vous travaillez en relation directe auprès de jeunes déficients sensoriels au sein d'une équipe pluridisciplinaire et à l'entretien des locaux.

DESCRIPTION DE POSTE :

- Assurer la gestion et l'organisation du quotidien des résidents (gestions de levers et de repas)
- Organiser et animer des activités de la vie quotidienne adaptées aux besoins du public accueilli
- Application d'un accompagnement centré sur l'autodétermination
- Assurer et coordonner les tâches ménagères d'un ou plusieurs groupes éducatifs
- Veiller à la propreté et à l'entretien des locaux
- Savoir gérer un stock de produits et de fournitures
- Participer aux réunions institutionnelles
- Travailler en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire

PROFIL SOUHAITÉ ET COMPÉTENCES :

- Qualification maîtresse de maison ou expérience professionnelle dans la gestion de maison
- Bonnes compétences organisationnelles et gestionnaires
- Expérience professionnelle auprès des personnes déficientes sensorielles appréciée
- La connaissance de la Langue des Signes Française serait un plus
- Permis B : des déplacements réguliers sont à prévoir en fonction des activités des jeunes

REMUNERATION : Barème de la Convention Collective 1966, selon ancienneté

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES : 15/07/2025